



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 748-226 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À CRÉER LES ZONES 3-R-45, 3-R-46, 3-P-47 ET 3-C-48 À MÊME LES ZONES 3-C-14 ET 3-R-13

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 748-226 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À CRÉER LES ZONES 3-R-45, 3-R-46, 3-P-47 ET 3-C-48 À MÊME LES ZONES 3-C-14 ET 3-R-13**

Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 6 juin 2024.

Ce règlement peut être consulté en formulant une demande par courriel à l'adresse : info@ville.berthierville.qc.ca.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 7 juin 2024.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière